

Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes

RAPPORT FINANCIER 2023

Malgré une grande vigilance et des efforts consentis à tous les niveaux, l'année 2023 est déficitaire bien que réduit de 24% par rapport à celui de 2022.

L'exercice 2023 se solde par un déficit de 14900 €.

Les dotations fédérales et les subventions ont été moins élevées que ce que nous espérions avec notamment l'absence de versement de notre partenaire le Crédit Mutuel.

Si nous avons maîtrisé les dépenses d'électricité en ramenant à 19° la température des bureaux et en changeant les huisseries et les fenêtres, véritables passoires thermiques, nous avons dû faire face à l'augmentation de 59,62 % des charges de copropriété.

Un sinistre (dégât des eaux : les eaux usées ont inondé les locaux) a laissé à notre charge 2870,08 € après le versement de l'indemnité d'assurance.

La remise en état d'un des véhicules en fin de contrat et l'achat de pneus hiver ont coûté 2150,11 €.

Le personnel bénéficie désormais des tickets restaurant ce qui a représenté une somme de 2742,92 €.

L'arrivée d'une chargée de mission en alternance depuis septembre, les revalorisations de salaires et de fait, des charges sociales représentent une augmentation de 7081.53 € en hausse de 5,61% par rapport à 2022.

De plus, les provisions pour congés payés ont été surévaluées de 1575 € par le cabinet comptable, somme que nous récupérerons bien sûr en 2024.

La dotation aux Comités a été maintenue. Des aides exceptionnelles ont également été versées notamment aux golfs de montagne. Les primes à la performance ont été, comme chaque année, versées à nos jeunes sportifs compte tenu de leur excellent résultat aux Championnat de France des Jeunes.

Enfin, nous avons pris l'option d'amortir sur 3 ans le TrackMan 4, acquis pour un montant TTC de 23 334 € et le matériel de visioconférence pour 3 562 € bien que leur durée de vie utile soit supérieure. Si ce choix n'a aucun impact sur notre trésorerie, il impacte directement notre résultat.

Au 31/12/2023, la situation nette de nos fonds propres s'élève à 101 261 euros. Pour mémoire les fonds propres au 31/12/2018 = 73559€ - 92 971€ au 31/12/2019, augmentés « artificiellement » en 2020 (110 303 €), 2021 (135 757 €) à cause du COVID (en 2022, 116 162 €)

Nous avons défendu devant la ffgolf notre demande de dotation 2024. Elle s'interroge sur la pertinence de maintenir des animations sportives individuelles ou interclubs qui augmentent nos charges. Le bilan charges-produits (RH et frais d'arbitrage compris) est déficitaire alors qu'elles ne font pas partie des actions prioritaires qu'elle nous délègue.

Il nous faudra mener une réflexion sur le sujet.

Marie-Hélène MAGNET



Trésorière